

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

30 avril 2015

Rapport sur les cessions et acquisitions d'actifs significatifs par des sociétés cotées

Ce rapport contient le résultat des travaux du groupe de réflexion sur les cessions d'actifs significatifs de sociétés cotées, créé en mai 2014, sous la présidence de Christian Schricke, membre du Collège de l'AMF. Dans sa version mise en consultation en février 2015, le rapport préconisait la consultation préalable de l'assemblée générale des actionnaires lors de la cession du principal des actifs d'une société cotée, ainsi que des mesures visant à renforcer l'information du marché et la promotion de bonnes pratiques permettant de démontrer la conformité d'une opération à l'intérêt social. Le rapport final intègre également des préconisations sur les acquisitions d'actifs significatifs.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS
FINANCIÈRES

01 juin 2022

Recherche sponsorisée : l'AMF recommande l'utilisation de la charte des bonnes pratiques élaborée par la Place



ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS
FINANCIÈRES

23 mai 2022

L'AMF et la CNCC publient une nouvelle mise à jour du guide des relations entre l'Autorité des marchés financiers et les commissaires aux comptes



ACTUALITÉ

OFFRES PUBLIQUES

18 mai 2022

L'AMF revient sur les problématiques clés soulevées lors de l'offre publique Veolia-Suez



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02